

FICHE DE POSTE

Médiateur-ice – Adulte relais



Contrat aidé « Adulte relais » de 3 ans renouvelable (CDD). Temps partiel 80% proposé

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

VRAC Saint Etienne (Vers un Réseau d'Achat en Commun) est une association à but non lucratif fondée en 2020. Elle a pour mission de rendre accessible une alimentation de qualité aux habitant·e·s des quartiers populaires prioritaires de Saint-Etienne Métropole, dans une démarche de démocratie alimentaire et de renforcement du pouvoir d'agir des habitants.

VRAC organise avec et pour eux des groupements d'achats de produits alimentaires et d'hygiène, majoritairement biologiques et en vrac, donnant lieu chaque mois à des épiceries éphémères conviviales au sein des centres sociaux partenaires. Cette mission première de l'association est renforcée par le développement d'actions d'animation et sensibilisation (ateliers de cuisine, ateliers parents-enfants, visites de producteurs...), en partenariat avec les structures des quartiers où elle est implantée (centres sociaux, collectifs de quartier...). L'équipe salariée de VRAC est composée de 3 salariées, 2 co-coordinatrices et une animatrice.

L'association est implantée sur 6 quartiers : Beaubrun-Tarentaize-Tardy-Couriot, la Cotonne-Montferré, Crêt de Roc-Soleil, Solaure, le Chambon-Feugerolles centre-ville et la Romière et fait partie du réseau des associations VRAC.

DESCRIPTION DU POSTE

Rattaché·e à une coordinatrice de l'association pour l'encadrement, et en lien avec le reste de l'équipe salariée de VRAC, le·la médiateur-ice participera à développer la médiation au sein des activités de l'association.

MISSIONS PRINCIPALES

1) Médiation auprès des habitants pour favoriser l'accès à une alimentation de qualité

Aller à la rencontre des habitants au sein d'actions de sensibilisation menées dans l'espace public :

Participer à des temps d'échanges en pied d'immeuble et dans les espaces collectifs, en s'appuyant sur des supports concrets — notamment des dégustations — pour créer une accroche et rejoindre les publics les plus éloignés des structures de proximité. Ces temps d'aller-vers peuvent s'articuler avec les actions de sensibilisation menées par la chargée d'animations : le·la médiateur-ice y intervient dans une posture de médiation et d'aller-vers, non d'animation. Ces actions pourront s'inscrire dans le cadre du développement de groupements VRAC sur de nouveaux territoires.

- **Comprendre et lever les freins à une alimentation de qualité**

Identifier et accompagner les personnes qui rencontrent des obstacles spécifiques : barrière de la langue, fracture numérique, méconnaissance des services, freins symboliques liés à la confiance ou à l'isolement. Adapter la posture et les outils à chaque situation pour permettre un premier pas vers les activités de l'association.

- **Informier sur les ressources alimentaires et les droits associés**

Porter à la connaissance des habitants l'ensemble des dispositifs d'accès à une alimentation de qualité : le groupement d'achats de VRAC mais aussi les ressources du territoire en matière de lutte contre la

précarité alimentaire (épiceries solidaires, aides alimentaires, dispositifs locaux). L'alimentation est ici un prétexte à la rencontre et à l'information sur les droits.

- **Faire vivre les liens avec les partenaires du territoire**

Entretenir des relations régulières avec les acteurs de quartier — centres sociaux, travailleurs sociaux, bailleurs, collectifs d'habitants, services publics — afin d'orienter les personnes vers les ressources adaptées à leurs besoins et de renforcer la visibilité de VRAC dans l'écosystème local. Participer aux réunions et temps collectifs des partenaires dans une logique de coordination territoriale.

- **Accompagner l'accès au dispositif VRAC (pré-commande et permanences)**

Assurer les permanences mensuelles dans les centres sociaux partenaires. Accompagner individuellement chaque habitant dans la prise en main du système de pré-commande, en présentiel et par téléphone. Être attentif·ve aux obstacles spécifiques et proposer un accompagnement sur mesure pour que personne ne reste à l'écart du dispositif faute de compréhension ou de moyens numériques.

2) Développement du lien social dans les activités de VRAC

- **Faire des épiceries mensuelles et des animations culinaires des espaces de médiation**

Permettre aux épiceries et aux ateliers cuisine d'être des lieux où peuvent s'exprimer des besoins d'accompagnement, des difficultés, ou simplement le besoin d'être en lien. Assurer une posture de médiateur auprès des habitants pour faciliter la prise de parole, le partage du vécu, l'expression des obstacles. Utiliser l'alimentation comme porte d'entrée pour faciliter l'accès des personnes à ces espaces collectifs et faciliter les relations interpersonnelles au sein du groupe.

- **Favoriser l'inclusion et la participation bénévole lors des épiceries**

Lors des épiceries mensuelles, accueillir les habitant·e·s en portant une attention particulière aux personnes vulnérables ou isolées. Créer les conditions pour que chacun·e puisse trouver une place dans le collectif : mise en lien entre les personnes, accompagnement dans les rôles bénévoles, écoute des besoins. Participer à l'organisation globale (accueil, caisse, manutention) dans une posture de médiation.

- **Mobiliser et accompagner les bénévoles dans la préparation collective**

Participer à la mobilisation des habitant·e·s pour la demi-journée mensuelle de préparation des commandes — temps collectif inter-quartiers à forte dimension de lien social. Y contribuer activement (manutention, logistique) tout en jouant un rôle de médiation pour faciliter la participation des personnes les plus éloignées du bénévolat.

- **Suivre et accompagner l'essor de projets collectifs**

Pendant les activités VRAC (épiceries et animations), se tenir à l'écoute des aspirations des habitants en matière de projets collectifs vecteurs de lien social dans le quartier (un atelier cuisine, un événement culturel...) et faciliter leur émergence, en relayant à l'animatrice de l'association VRAC et aux autres partenaires (réfèrent famille du centre social, autres associations du quartier...).

- **Suivre et rendre compte de l'impact des actions de médiation**

Assurer le suivi régulier des actions et tenir à jour les outils de reporting de l'association. Renseigner les indicateurs d'activités liés au poste (publics touchés) et contribuer aux bilans.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ AU DISPOSITIF ADULTE RELAIS

Conformément à l'article 10 de la loi du 1er août 2003, le/la candidat·e doit remplir les conditions suivantes :

- Être âgé·e d'au moins 26 ans
- Résider dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) (merci de préciser votre adresse dans le CV)
- Être sans emploi ou bénéficier d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi au moment du recrutement

SAVOIRS-ÊTRE / SAVOIRS FAIRE

- Forte capacité d'aller vers l'autre : aisance relationnelle, aptitude à tisser un lien de confiance avec des publics.
- Sens de l'inclusion et attention aux vulnérabilités individuelles, notamment pour les personnes les plus isolées.
- Écoute active, bienveillance et posture de médiation (neutralité, non-jugement, respect des personnes).
- Sens de l'initiative et capacité d'adaptation à une diversité de situations et de publics.
- Aptitude au travail en équipe et en partenariat territorial (centres sociaux, services publics, collectifs de quartier).
- Autonomie, rigueur et fiabilité dans l'organisation de son activité.
- Maîtrise des outils bureautiques (suite office) et des outils numériques courants.
- Capacité à produire des supports de communication simples et adaptés aux publics cibles.
- Capacité à rendre compte de son activité et à renseigner des indicateurs de suivi (conformément au référentiel Adultes-Relais, Article 9).
- Connaissance ou capacité à acquérir une connaissance des dispositifs de droit commun (accès aux droits, services sociaux, structures de quartier).

PROFIL RECHERCHÉ

- Niveau de diplôme souhaité : Bac au minimum.
- Une première expérience dans les domaines de la médiation, du travail social, de l'intervention sociale, de la gestion de projet en Économie Sociale et Solidaire (ESS) ou auprès des publics des quartiers populaires serait un plus.
- Intérêt pour les enjeux de l'alimentation saine, locale et accessible.
- La maîtrise d'une ou plusieurs langues, répandues dans les quartiers d'implantation (arabe, turc, langues d'Afrique subsaharienne...) serait un atout.

CONDITIONS

- Type de poste : Contrat aidé « Adulte relais » de 3 ans renouvelable (CDD), temps partiel (80% proposé)
- Lieu de travail et horaires :
 - Bureaux de l'association en centre-ville de Saint-Etienne. Déplacements occasionnels dans la métropole stéphanoise. Permis B apprécié. Télétravail ponctuel.
 - 28h/semaine réparties sur 4 jours, journées de 7h, jour de repos hebdomadaire défini en équipe.
 - De manière anticipée, 4 à 8 fins de journée à 19h par mois, et 1 à 2 samedi travaillés dans l'année.
- Rémunération : Emploi repère Intervenant social de la convention ALISFA, salaire mensuel brut (à 80%) estimé à 1 725€ (à affiner selon le profil).
- Autres : PC et téléphone fournis, prise en charge à 100% de la mutuelle et 50% abonnement mensuel transport.

CANDIDATURES

CV et lettre de motivation à adresser à Marine VANDEVENTER, co-coordinatrice de VRAC Saint-Etienne :
coordination-ste@vrac-asso.org

- Candidatures ouvertes : jusqu'au 2 octobre 2026
- Entretiens à prévoir entre le 19 octobre et le 20 novembre 2026
- Prise de poste souhaitée à partir du 23 novembre 2026